

Séance du 26 juillet 2023

---

<b>Membres en exercice :</b>	<i>L'an deux mille vingt-trois et le vingt-six juillet , à 21 heures 00, le Conseil Municipal de Sabarat, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent MILHORAT</i>
<b>11</b>	
<b>Présents : 7</b>	
<b>Absents : 4</b>	<b>Présents :</b> Laurent MILHORAT, Didier REY, Carole LACANAL, Patricia BARRE, Agnes LEAL RAMIREZ, Stéphanie BRIERE, Magnolia PONS
<b>Représentés : 0</b>	<b>Représentés :</b>
<b>Votants : 7</b>	<b>Absents :</b> Arnaud BUSCAIL, William ESQUIROL, Gwenaelle LAPEYRE, Jean-François THEUILLON
<b>Pour : 7</b>	<b>Secrétaire de séance :</b> Madame LACANAL Carole
<b>Contre : 0</b>	<b>Date de la convocation :</b> 22 juillet 2023
<b>Abstentions : 0</b>	

---

**Objet : Décision modificative 2023-001**

Monsieur Laurent MILHORAT, Maire de la Commune de SABARAT expose que les crédits de certains articles du Budget sont insuffisants pour le règlement dotations aux amortissements de l'exercice 2023.

Il y a lieu de voter des crédits complémentaires en section de Fonctionnement et d'Investissement pour régulariser les écritures.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide :

- D'adopter la décision modificative n° 1 au budget principal 2023 comme suit :

Section Fonctionnement (Dépenses)

Imputation	Libellé	Dépenses
627	Services Bancaires	+ 400
66111	Intérêts emprunts dettes	+1 427
673	Titres annulés	+ 573
6411	Rémunération Personnels Titulaires	- 2
		400
	<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

Suite à cette DM, le budget prévisionnel de fonctionnement est équilibré en dépenses comme en recette à **380 449 €**

Section d'Investissement (Dépenses et Recettes)

Imputation	Libellé	Dépenses	Recettes
202	Frais liés à la réalisation de documents	+ 15 000	
203	Frais d'études recherche développements	+ 10 000	
2051	Concessions, droits similaires	+ 500	
2188	Autres Immobilisations Corporelles	+ 500	
1641	Emprunts	+2 861	
1641	Emprunt		+ 120 000
	<b>TOTAL</b>	<b>+ 28 861</b>	<b>+ 120 000</b>

Suite à cette DM, le budget prévisionnel d'investissement est en suréquilibre avec un total de dépenses **613 646 €** et un total de recette de **708 384 €**.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Secrétaire de Séance,

A Sabarat, le 26 juillet 2023.  
Le Maire,  
Laurent MILHORAT

Le maire certifie sous sa responsabilité  
le caractère exécutoire de cet acte le  
après dépôt en Sous-préfecture le  
après publication ou notification le

17 AOÛT 2023  
17 AOÛT 2023  
17 AOÛT 2023



RF SOUS PREFECTURE DE SAINT GIRONS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/08/2023 009-210902532-20230726-2023_18-DE